

COMITE d'ENTRAIDE de FLACE

Mairie annexe de Flacé, Place Albert Desnoyers 71000 Mâcon

MARCHE AUX PUCES - VIDE GRENIERS

du Lundi de Pâques 1er avril 2024

Pour tous renseignements : 06 95 19 61 89 ou 06 05 28 38 79

Accueil des Exposants de 6h00 à 7h30

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner dûment complété avec le règlement à :
Mr André DESCHAMP 31 avenue Bel Horizon 71000 MÂCON ou déposer à la mairie de Flacé

Vous êtes **PARTICULIER** :

Nom (en majuscules) et Prénom :

Adresse :

Tél :

Nature et n° de la pièce d'identité :

Autorité qui l'a délivrée :

Lieu et date de la délivrance :

Adresse mail :

Vous êtes **PROFESSIONNEL** :

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Nom de la personne morale représentée (ou raison sociale) :

N° d'immatriculation au registre du commerce :

LIEU DE VENTE : En plein air, **rue JULES REVILLON** (à proximité de l'église), entrée aux feux avec la Rue de la Liberté.

OBJETS ACCEPTES : Bibelots, disques, objets de collection, outils, vaisselle, vélos et accessoires, cartes postales, petits meubles.

OBJETS EXCLUS : Tout matériel électrique ne pouvant être essayé (chaîne hifi, autoradio, télé etc...) les armes, les produits alimentaires, et tout matériel neuf en particulier.

REMARQUE : Le véhicule pourra rester sur place s'il ne déborde pas sur l'emplacement voisin
Donc prévoir de **réserver le nombre de mètres linéaires en conséquence (4 ml minimum)**.

Type de véhicule (marque, modèle, ...) :

Tout emplacement devra être laissé propre en fin de journée. A cet effet, merci de joindre un chèque de caution obligatoire de 20 € qui sera restitué avant votre départ une fois la propreté de l'emplacement constaté.

NOMBRE DE METRES A RESERVER : x 2,50 € = €

Règlement à l'inscription par chèque libellé à l'ordre du : **Comité d'Entraide de Flacé**

Les places réservées et non occupées à 7h30, seront attribuées à d'autres exposants. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence non signalée au 06.05.28.38.79 avant 7h30

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une autre vente au déballage au cours de cette année civile, BON POUR ACCORD,
Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »